

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20201106-CAGSC2020-09-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

Publication : 19/11/2020

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An Deux Mille Vingt et le Vendredi six novembre à 17h00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance Rue Auguste BEBIAN, Basse-Terre, sous la Présidence de Monsieur ABELLI Thierry, Président, pour une séance ordinaire et sur une convocation, en date du 30 Octobre 2020, affichée au siège de la Communauté d'Agglomération.

Effectif du Conseil : 44

Présents : 32

Dont Procurations : 5

Absents : 12

Sens du vote :

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : M. ABELLI Thierry, Président ; M. FRANCISQUE Jean-Louis, 1^{er} Vice-Président ; M. LEON Alain, 2^{ème} Vice-Président ; M. EDMOND Claude, 3^{ème} Vice-Président ; M. ANDRE Héric, 4^{ème} Vice-Président ; Mme NADILLE-VALA Rolande, 5^{ème} Vice-Présidente ; Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO Sylvie, 6^{ème} Vice-Présidente ; M. ANSELME Jacques, 7^{ème} Vice-Président ; Mme PENCHARD Marie-Luce, 8^{ème} Vice-Présidente ; Mme CARAVEL épouse SIARRAS Joëlle, 9^{ème} Vice-Présidente ; Mme ABELLI-ETIENNE Sandra ; M. ADEMAR Luc ; Mme BAILLET Patricia ; M. BASSETTE Rosan ; M. BELFORT Hubert ; M. BRUDEY Hilaire ; Mme CHOISI Annick ; Mme CHRISTOPHE Annie ; M. COURTOIS Jean-Philippe ; Mme DACALOR Fabienne ; M. DARES Louis-Jules ; M. EUGENIE Gilberte ; M. GUILLAUME Bernard ; Mme HERLEM Annick ; Mme KALI-ELIE Nadya ; M. LATCHMAN Rodrigue ; M. OTTO Jules ; Mme PETRO Sonia ; Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline ; Mme RYON épouse BIDOYET Marisette ; Mme WECK-MIRRE Lucie ; M. ZOZO Gaby.

ABSENTS ET/OU EXCUSES : M. ATTALAH André ; M. BEAUGENDRE Joël ; M. CHAULET Philippe ; Mme EUGENE épouse JOSEPH Luzette ; M. GERAN Gaston ; M. RAMDINI Hugues dit Philippe ; Mme RICHARD Maryvonne ;

AYANT DONNE PROCURATIONS : M. CALIFER Elie (Procuration donnée à Mme ABELLI-ETIENNE Sandra) ; Mme FELIXON épouse NARAYANINSAMY Sherline (Procuration donnée à M. COURTOIS Jean-Philippe) ; Mme GUILLAUME Virginie (Procuration donnée à M. OTTO Jules) ; M. GUSTAVE-DIT-DUFLO Jean-Michel (Procuration donnée à Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline) ; M. VITALIS Cédric (Procuration donnée à Mme WECK-MIRRE Lucie) ;

Les 32 Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 44, il a été conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme BAILLET Patricia a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DELIBERATION PORTANT APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTITULE « TRAVAUX DE
REPARATION ET DE DEVOIEMENT D'UN RESEAU D'EAUX USEES AVENUE GASTON FEUILLARD, VILLE DE
BASSE-TERRE »**

Délibération affichée le
Au siège de la CAGSC

Fait à Basse-Terre, le 18 NOV. 2020

POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC



Thierry ABELLI

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que des débordements d'eaux usées sont constatés sur une portion de l'avenue Gaston FEUILLARD depuis la période de confinement et que ces derniers génèrent des nuisances auprès des riverains et constituent un risque sur la santé et la salubrité.

Face à la nécessité d'entreprendre sans délais les travaux visant à supprimer ces dysfonctionnements, Monsieur le Président demande aux membres du conseil :

- d'approuver la mise en œuvre du projet intitulé « travaux de réparation et de dévoiement d'un réseau d'eaux usées avenue Gaston FEUILLARD, ville de BASSE-TERRE » ;
- d'approuver le lancement des procédures requises en matière de commande publique ;
- de l'autoriser à solliciter une subvention du FEDER et de l'Office de l'Eau ;
- d'approuver le plan de financement comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant € HT	Organismes	Montant	Taux
- Travaux	263 800,00 €	Office de l'Eau	53 160,00 €	20 %
- Publicité des financements	2 000,00 €	FEDER	212 640,00 €	80 %
Total	265 800,00 €	Total	265 800,00 €	100 %

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir délibéré

- **VU** le code général des collectivités territoriales ;
- **VU** les compétences de la CAGSC ;
- **CONSIDERANT** la nécessité pour la collectivité de diversifier ses sources de financement afin d'optimiser l'exercice de ses compétences ;

DECIDE A L'UNANIMITE
SOIT : 37 VOIX POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION

Article 1- D'APPROUVER la mise en œuvre du projet intitulé « travaux de réparation et de dévoiement d'un réseau d'eaux usées avenue Gaston FEUILLARD, ville de BASSE-TERRE » ;

Article 2- D'APPROUVER le lancement des procédures requises en matière de commande publique ;

Article 3- D'AUTORISER le président à solliciter une subvention du FEDER et de l'Office de l'Eau ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20201106-CAGSC2020-09-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

Publication : 19/11/2020

Article 4- D'APPROUVER le plan de financement de l'opération intitulée « travaux de réparation et de dévoiement d'un réseau d'eaux usées avenue Gaston FEUILLARD, ville de BASSE-TERRE » ;

Article 5- DE DONNER tous pouvoirs au Président pour signer tout acte, contrat, convention ou avenant nécessaires à la mise en œuvre du projet,

Article 6- QUE Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au Préfet, notifiée à la Chambre régional des comptes de la Guadeloupe et aux Communes membres, affichée et publiée partout où besoin sera.

Certifié exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le 18 NOV. 2020

La publication *et/ou* la notification le

Fait à Basse-Terre, le 18 NOV. 2020

POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC,



Thierry ABELLI.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20201106-CAGSC2020-09-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

Publication : 19/11/2020